

Lexibook lève 2,58 M€ pour financer la croissance du Groupe

Lexibook, société de conception et de commercialisation de produits électroniques de loisirs, annonce le succès d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) d'un montant de 2,58 M€ au prix unitaire de 2,00 €.

Cette augmentation de capital vise à accroître les ressources financières de la société dans la perspective de continuer son développement en renforçant ses fonds propres et d'optimiser sa structure financière pour réduire ses frais financiers.

Les fonds levés vont permettre à Lexibook de consolider la croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité en s'appuyant sur les axes stratégiques suivants :

A- Le développement des contrats de licences, qui portent la croissance du Groupe actuellement, par une extension des contrats actuels sur de nouvelles catégories (notamment les instruments de musique pour enfants, les jouets électroniques, les accessoires de téléphonie et PC), et les nouvelles licences porteuses, telle que Les Minions, Star Wars, Avengers, Cendrillon, Hello Kitty, Finding Dory, Chica Vampiro.

B- Le renforcement des segments existants, notamment les tablettes ludo-éducatives et scolaires, et le développement de nouveaux segments porteurs : la gamme de produits audio pour adolescents avec la déclinaison de chartes graphiques propres et utilisant les marques du Groupe, les jouets connectés, les instruments de musique pour enfants, les accessoires pour mobiles et PC, la vente d'applications.

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 1 289 787 actions soit un montant total demandé de 2 579 574€.

A l'issue du règlement-livraison, qui aura lieu le 26 mai 2016, le capital social de Lexibook sera constitué de 6 249 849 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext – ISIN : FR0010397760 – Mnémo : ALLEX). La dilution résultant de cette opération d'augmentation de capital s'élève à 20.64%.

Post opération, la répartition du capital est la suivante :

Famille Le Cottier :	33,58%
Flottant :	66,42%

Avertissement

En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la présente émission ne donnera pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est compris entre 100 000 € et 5 000 000 € et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la société.

Dans le cadre de cette opération, la Banque DELUBAC & CIE est intervenue en tant que Chef de File et Teneur de Livre et Euroland Corporate en tant que Conseil et Listing Sponsor de la société.

